

# INFORMATION

## Aux internes d'Ile-de-France

### Choix de stage à l'ARS d'Ile-de-France Mai 2014

#### La paie de MAI 2014

Pour les internes précédemment affectés dans un établissement public hors AP-HP, et affectés en MAI dans un établissement géré par l'AP-HP, la paie de mai s'effectuera au prorata de votre activité à compter du 5 mai, date de votre prise de fonction.

#### Calendrier 2014 des paies

<b><u>A NOTER :</u></b>  La rémunération versée sur votre compte bancaire interviendra, selon les banques, de 1 à 4 jours à compter de la date indiquée ci-après.  Pour toute demande d'information, veuillez contacter votre gestionnaire.	28 Avril 2014
	28 Mai 2014
	27 Juin 2014
	28 Juillet 2014
	28 Août 2014
	26 Septembre 2014
	28 Octobre 2014
	27 Novembre 2014

#### Avertissement

Pour tout changement de RIB ou d'adresse, merci de bien vouloir déclarer ces informations à :  
[bdi.aphp@sap.aphp.fr](mailto:bdi.aphp@sap.aphp.fr)